



Mon Employeur Fouine dans ma messagerie perso

Par **sarus**, le **30/11/2012 à 14:29**

Bonjour

j'ai découvert ce matin que mon employeur vient consulter mes mails dans ma messagerie perso et a découvert un échange de mail que j'ai eu avec un prospect (je suis commercial) et aussi un mail perso a un ancien collègue où nous parlions de l'employeur.

Sans me consulter mon employeur envois un mail au prospect et me met en copie , et c'est bien après que j'ai découvert qu'il est rentré ds ma boîte et a même copier mes messages dans un fichier Word.

ma question est de savoir est ce que cela est permis même si ces mail sont de caractère professionnel , n'a t'il pas eu accès a d'autres données personnelles? comment devrais je réagir vis a vis de cette situation.

jusque là il ne m'as pas encore fait cas .

Merci de m'éclairer je précise que je suis ivoirien et je travail en Côte d'ivoire

Par **P.M.**, le **30/11/2012 à 15:43**

Bonjour,

Il semble que vous confondiez messagerie personnelle mise à disposition par l'entreprise et messagerie privée ou vous pourriez y placer d'une manière distincte et repérable des mails qui ne pourraient pas être consultés au moins sans votre présence...

Par **sarus**, le **30/11/2012 à 15:53**

Merci pour votre réponse , en effet je vois bien la différence entre ces 2 types de messageries! Celle a laquelle je fais référence est la messagerie privé Yahoo par exemple ; c'est bien cette dernière qui a été consulté par mon employeur.

Par **P.M.**, le **30/11/2012 à 16:01**

Il aurait été prudent de la protéger par un mot de passe inaccessible par l'employeur...

Par **sarus**, le **30/11/2012** à **16:10**

Oui c'est exact mais pensant que mon poste est strictement personnel , j'avais laissé l'option ouverture auto de mon compte yahoo activé! alors quels sont mes recours? juridiquement parlant